



AVIS A CANDIDATURES N° 008348 / IMJ du 26 JUIN 2020

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux informe le public qu'un test de sélection pour le recrutement de cent cinquante (150) secrétaires relevant du Code du Travail est ouvert pour les juridictions, les services centraux et déconcentrés du Ministère de la Justice.

Le recrutement se fera sur la base de l'étude des dossiers suivi de tests d'aptitude (*Ecrit et Pratique*) et selon les modalités ci-après :

I- CONDITIONS GENERALES POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE :

A- Qualifications requises :

- BTS options : Secrétariat de Direction/Secrétariat Bureau/Secrétariat Bureau Bilingue/ Assistant de Direction/Informatique de Gestion;
- Baccalauréat séries : G1 (Techniques Administratives de Gestion)/ACA (Action et Communication Administrative)/ATC (Advanced Technical Certificate) ou G2 (Techniques Quantitatives de Gestion) ou TI (Technologies de l'Information) ;
- Baccalauréat de l'Enseignement Général ou GCE « A » Level ou Capacité en droit + attestation de fin de formation en informatique ou en secrétariat bureautique d'un centre agréé;
- Probatoire séries : G1 (Techniques Administratives de Gestion)/ACA (Action et Communication Administrative) ou G2 (Techniques Quantitatives de Gestion) ou TI (Technologies de l'Information) ;
- Probatoire de l'Enseignement Général + attestation de fin de formation en informatique ou en secrétariat bureautique d'un centre ou établissement agréé;
- CAP options : Secrétariat Bureau/Sténo-Dactylo/Employé de Bureau/Techniques Administratives/ OA (Office Automation)/ ITC (Intermediate Technical Certificate) ;
- BEPC ou GCE « O » Level + attestation de fin de formation en informatique ou en secrétariat bureautique d'un centre ou établissement agréé.

N.B : Dans tous les cas, les diplômes équivalents à ceux cités au point A (DUT, DTS, ...) sont acceptés.

B- Profil des candidats :

- Être de nationalité camerounaise ;
- Être de bonne moralité ;
- Être né(e) entre :



8:58 soir

V. DATE ET CENTRE D'EXAMEN

Les Tests de sélection dudit recrutement se dérouleront le 14 NOV 2020 dans le centre unique de Yaoundé.

Les sites où se dérouleront les épreuves seront indiqués par voie de communiqués Radio, Presse et d'affichage.

VI. DEROULEMENT DES EPREUVES

Les candidats se présenteront aux lieux retenus une heure avant le début des épreuves et ils devront obligatoirement se munir de leur carte nationale d'identité, du récépissé de dépôt du dossier, d'une photocopie du diplôme donnant accès au concours et du nécessaire pour composer, à l'exception du cahier de composition.

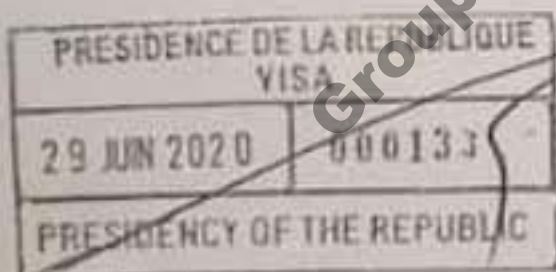
Les épreuves se dérouleront selon le calendrier ci-après:

Dates	NATURE DE L'EPREUVE	Durée	Coef.	Horaires	Note éliminatoire
	Culture Générale	02H	02	08H-10H	05/20
	Epreuve Technique		05	A partir de 11H	05/20

NB : L'heure limite d'accès dans les salles est impérativement fixée à 07 heures pour l'épreuve du matin.

26 AOUT 2020
Yaoundé, le

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice,
Garde des Sceaux



V- DATE ET CENTRE D'EXAMEN

Les Tests de sélection dudit recrutement se dérouleront le 14 NOV 2020 dans le centre unique de Yaoundé.

Les sites où se dérouleront les épreuves seront indiqués par voie de communiqués Radio, Presse et d'affichage.

VI- DEROULEMENT DES EPREUVES

Les candidats se présenteront aux lieux retenus une heure avant le début des épreuves et ils devront obligatoirement se munir de leur carte nationale d'identité, du récépissé de dépôt du dossier, d'une photocopie du diplôme donnant accès au concours et du nécessaire pour composer, à l'exception du cahier de composition.

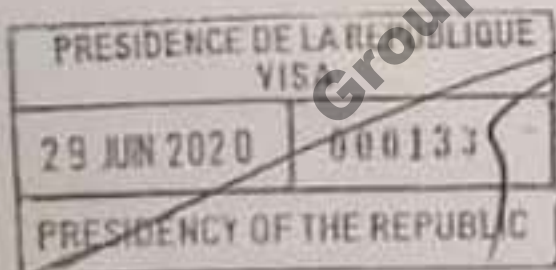
Les épreuves se dérouleront selon le calendrier ci-après:

Dates	NATURE DE L'EPREUVE	Durée	Coef.	Horaires	Note éliminatoire
	Culture Générale	02H	02	08H-10H	05/20
	Epreuve Technique		05	A partir de 11H	05/20

NB : L'heure limite d'accès dans les salles est impérativement fixée à 07 heures pour l'épreuve du matin.

26 AOUT 2020
Yaoundé, le

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice,
Garde des Sceaux.



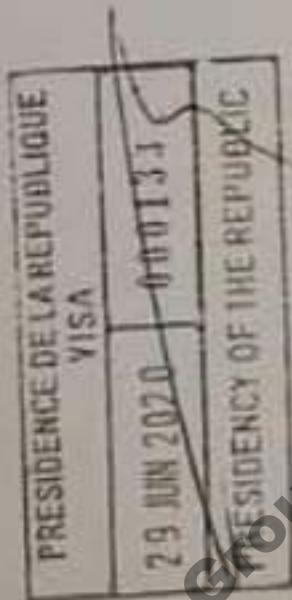
- le 1^{er} janvier 1980 et le 31 décembre 2003 (être âgé de 17 ans au moins et de 40 ans au plus au 31 décembre 2020) pour les titulaires du Baccalauréat et du BTS;
- le 1^{er} janvier 1985 et le 31 décembre 2003 (être âgé de 17 ans au moins et de 35 ans au plus au 31 décembre 2020) pour les titulaires du CAP, BEPC et Probatoire.

II- NOMBRE DE PLACES :

- Titulaires du BTS 30 places ;
- Titulaires du Baccalauréat /GCE « A » /Capacité 60 places ;
- Titulaires du Probatoire 30 places ;
- Titulaires du BEPC/CAP/ GCE « O » L 30 places.

III-COMPOSITION DES DOSSIERS

1. Une demande timbrée au tarif en vigueur, portant l'adresse du candidat;
2. Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance signé par une autorité civile compétente (Maire, Sous-préfet, Préfet, Gouverneur);
3. Un extrait de casier judiciaire, (bulletin n°3) datant de moins de trois (03) mois;
4. Une photocopie certifiée conforme du diplôme exigé signée d'une autorité civile compétente;
5. Une attestation de présentation de l'original du diplôme signée par une autorité compétente (Préfet, Gouverneur);
6. Une photocopie certifiée conforme de l'attestation de fin de formation en informatique/secrétariat signée d'une autorité civile compétente (pour les titulaires des diplômes de l'Enseignement Général (BEPC, Probatoire et Baccalauréat));
7. Un récépissé mandat-poste d'un montant de vingt mille (20.000) F CFA à l'ordre du Directeur des Affaires Générales du Ministère de la Justice ;
8. Un certificat médical délivré par un médecin du secteur public datant de moins de trois (03) mois;
9. Deux (02) photos d'identité 4x4, portant au verso le nom du candidat ;
10. Une enveloppe de format A4 portant l'adresse du candidat (**Noms et Prénoms, N° de Tel, Boîte Postale, Ville**) affranchie d'un timbre-poste de mille (1.000) francs CFA ;
11. Une fiche d'inscription à retirer au Ministère de la Justice, à affranchir d'un timbre fiscal (1.000 francs CFA).



NB : *Tout dossier incomplet, en retard ou comportant des pièces fausses, falsifiées, non signées ou signées dans un commissariat de police sera purement et simplement rejeté.*

IV- DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidatures seront reçus complets contre récépissé, au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales, Service des Personnels non Magistrats au plus tard le 23 OCT 2020 délai de rigueur.

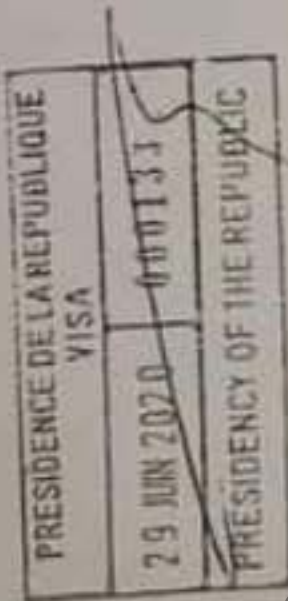
- le 1^{er} janvier 1980 et le 31 décembre 2003 (être âgé de 17 ans au moins et de 40 ans au plus au 31 décembre 2020) pour les titulaires du Baccalauréat et du BTS,
- le 1^{er} janvier 1985 et le 31 décembre 2003 (être âgé de 17 ans au moins et de 35 ans au plus au 31 décembre 2020) pour les titulaires du CAP, BEPC et Probatoire.

II- NOMBRE DE PLACES :

- Titulaires du BTS 30 places ;
- Titulaires du Baccalauréat /GCE « A » L/Capacité 60 places ;
- Titulaires du Probatoire 30 places ;
- Titulaires du BEPC/CAP/ GCE « O » L 30 places.

III- COMPOSITION DES DOSSIERS

1. Une demande timbrée au tarif en vigueur, précisant l'adresse du candidat;
2. Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance signée par une autorité civile compétente (Maire, Sous-préfet, Préfet, Gouverneur);
3. Un extrait de casier judiciaire, (bulletin n° 6 datant de moins de trois (03) mois);
4. Une photocopie certifiée conforme du diplôme exigé signée d'une autorité civile compétente;
5. Une attestation de présentation de l'original du diplôme signée par une autorité compétente (Préfet, Gouverneur);
6. Une photocopie certifiée conforme de l'attestation de fin de formation en informatique/secrétariat signée d'une autorité civile compétente (pour les titulaires des diplômes de l'Enseignement Général (*BEPC, Probatoire et Baccalauréat*));
7. Un récépissé mandat-poste d'un montant de vingt mille (20.000) F CFA à l'ordre du Directeur des Affaires Générales du Ministère de la Justice ;
8. Un certificat médical délivré par un médecin du secteur public datant de moins de trois (03) mois;
9. Deux (02) photos d'identité 4x4, portant au verso le nom du candidat ;
10. Une enveloppe de format A4 portant l'adresse du candidat (*Noms et Prénoms, N° de Tel, Boite Postale, Ville*) affranchie d'un timbre-poste de mille (1.000) francs CFA ;
11. Une fiche d'inscription à retirer au Ministère de la Justice, à affranchir d'un timbre fiscal (1.000 francs CFA).



NB : *Tout dossier incomplet, en retard ou comportant des pièces fausses, falsifiées, non signées ou signées dans un commissariat de police sera purement et simplement rejeté.*

IV- DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidatures seront reçus complets contre récépissé, au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales, Service des Personnels non Magistrats au plus tard le 23 OCT 2020 délai de rigueur.